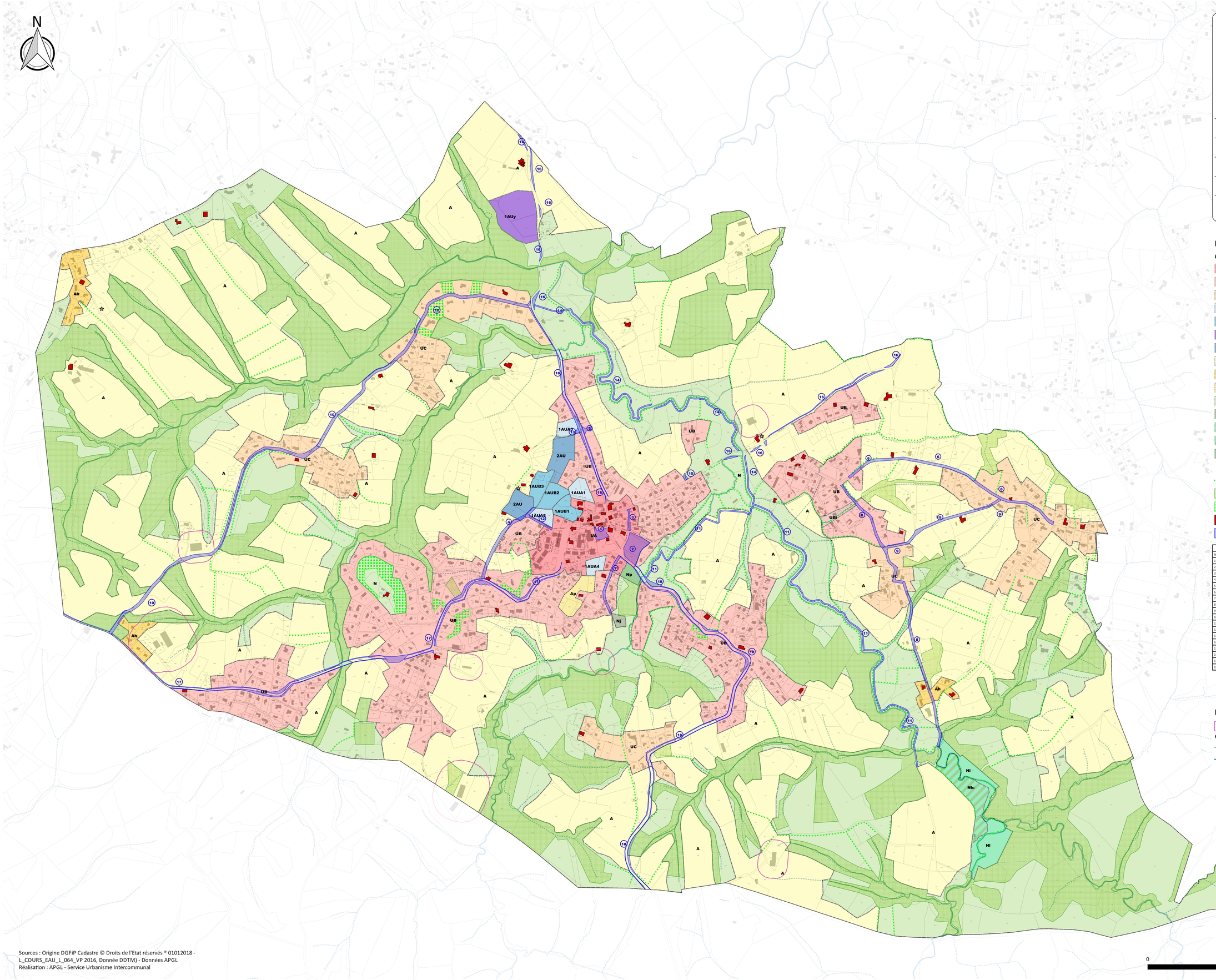

Commune de
AHETZE



Plan Local d'Urbanisme

4 - Document graphique

Echelle : 1/5000

Vu pour être annexé à la délibération de Conseil Communautaire en date du 20 juillet 2019 approuvant le PLU.

Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes - rue Auguste Renoir - CS40609 - 64006 PAU CEDEX
Tél : 05.59.90.84.59.47 - Télécopie : 05.59.84.59.47 - Courriel : service.urbanisme@apgl64.fr

Indications réglementaires

Limites de zones

- UA : zone urbaine de centre-bourg
- UB : zone urbaine pavillonaire (UBi en secteur d'aléa inondation)
- UC : zone urbaine pavillonaire peu dense
- 1AUA : zone à urbaniser ouverte dès l'approbation du PLU
- 1AUB : zone à urbaniser à moyen terme (ouverture à l'urbanisation phasée dans les OAP)
- 1AUy : zone à vocation artisanale
- 2AU : zone à urbaniser à long terme
- A : zone agricole
- Ah : STECAL en zone Agricole
- Ap : zone agricole avec protection paysagère
- N : zone naturelle
- Nj : jardins partagés
- Nl : zone naturelle à vocation de loisirs de plein air
- Nlc : secteur de la zone de loisirs ou les constructions sont autorisées
- Np : secteur à vocation de parking végétalisé et d'aménagements contre les inondations
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
- Eléments de paysage identifiés au titre du L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre du L 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de paysage identifiés au titre du L 151-19 ou du L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Bâti à valeur architecturale et patrimoniale à préserver au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

	LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	
NUMÉRO	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE
1	Création d'un jardin public	Commune
2	Création d'un village des antiquaires	Commune
3	Elargissement et sécurisation du chemin d'Etxeherria (12 m d'emprise)	Commune
4	Création d'une voie structurante permettant la liaison entre la D655 à la D855	Commune
5	Aménagement entrée de ville et accès à la zone agricole de Merlatua	Commune
6	Aménagement et sécurisation du chemin d'Uhazaldea (10 m d'emprise)	Commune
7	Aménagement du chemin de Larraldea (10 m d'emprise)	Commune
8	Aménagement et sécurisation du chemin d'Arrakotenea (10 m d'emprise)	Commune
9	Aménagement et sécurisation du chemin de Mullenea (10 m d'emprise)	Commune
10	Aménagement et sécurisation du chemin d'Aguerria (12 m d'emprise)	Commune
11	Création d'un cheminement doux reliant le bourg à la zone de loisir	Commune
12	Aménagement du chemin Harrieta (10 m d'emprise)	Commune
13	Aménagement entrée de ville et accès à la zone 1AU	Commune
14	Création d'un cheminement doux le long de la partie nord du zirikolatz	Commune
15	Aménagement et sécurisation de l'entrée du chemin Bernatenea	Commune
16	Aménagement et sécurisation de la RD 655 (plate-forme portée à 12 m, localement 14m)	Département
17	Aménagement et sécurisation de la RD 855 route de Saint Jean de Luz (plate-forme portée à 12 m, localement 14m)	Département
18	Aménagement et sécurisation de la RD 855 route d'Ostaleriaboborka (plate-forme portée à 12 m, localement 14m)	Département

Indications à titre d'information

- Périmètre de réciprocité

Réseau hydrographique

- Intermittent
- Permanent

Sources : Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® 01012018 - L_COURS_EAU_L_064_VP 2016, Donnée DDTM) - Données APGL
Réalisation : APGL - Service Urbanisme Intercommunal